



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr



Paris, le 30 Avril 2015

« LE VILLAGE LA POSTE » : LA CGT SERA VIGILANTE

REGROUPEMENT DES SIÈGES DU GROUPE LA POSTE

Le vendredi 10 avril dernier s'est tenue la 1^{ère} commission de dialogue social nationale consacrée au lancement du projet de regroupement des sièges du Groupe La Poste après l'annonce faite par le PDG au début de l'année.

LE REGROUPEMENT ANNONCÉ S'EFFECTUE DONC BIEN SUR 3 SITES :

L'immeuble LEMNYS
situé à la limite du 15^{ème}
arrdt de Paris et d'Issy-les
Moulineaux à l'adresse 9 à
23 rue Pierre Avia à Paris
15^{ème} et au 12 à 30 rue
Guynemer à
Issy-Les-Moulineaux.

Le site du Crossing,
30 bd Gallieni
à Issy les Moulineaux

Le site de « Brune »,
111 boulevard Brune
dans le 14^{ème} arrdt.

Sont concernés par ce
projet le siège du Groupe,
les sièges des 5 branches
(Services- courrier-colis,
Réseau La Poste, Geopost,
la Banque Postale,
Numérique) et le siège de
Poste Immo.

Les directions
opérationnelles,
directions à compétence
nationale et les autres
filiales n'ont pas vocation,
à rejoindre les 3 sites de
regroupement.

UN NOUVEAU SITE POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE

Lors de cette première réunion la CGT a appris que le bail de l'immeuble LEMNYS n'était toujours pas finalisé : 3, 6 ou 9 ans ???

La CGT a demandé à connaître la liste des services concernés par ce vaste déménagement ainsi que la liste des effectifs. Rien n'est décidé pour l'instant.

Sont concernés les personnels des sièges installés actuellement sur les sites suivants :

Tour Cristal-Numérique, Central Park – Geopost, Bords de Seine (*La Banque postale*), Issy Aphelion Colis, P15. Vaugirard Siège, Atlantique – Réseau, brune – Courrier, Montsouris 2 (*Postimmo*) – Courrier.

Une certitude : chaque site pourra accueillir des équipes provenant de différentes branches. Par exemple, du personnel de Vaugirard peut aussi bien se retrouver sur le site de Brune comme sur les sites d'Issy les Moulineaux.

A la question posée par la CGT d'un **projet de suppression de postes, la Poste a répondu qu'elle ne cherchait pas à profiter des déménagements pour se débarrasser des « importuns » et que chaque personne retrouverait son poste... Mais la tentation sera forte, nous le savons, et certains directeurs ne s'y préparent-ils pas déjà ? Il faut selon la CGT que le projet soit effectivement piloté sans interprétation locale !**

La CGT a posé la question de la fusion des NOD et du regroupement des directions similaires dans chaque branche, ce qui générera inévitablement des doublons.

Réponse de la Poste : les NOD actuels ne seront pas modifiés ; mais un deuxième chantier sera lancé dans second temps « *pour optimiser les fonctions non opérationnelles* » dans le cadre du plan stratégique La Poste 2020, conquérir l'avenir. **En clair, un projet de mutualisation des fonctions verra le jour ultérieurement, et débouchera forcément sur une réduction d'effectif. La CGT forte de l'expérience du passé, n'est pas dupe.**

A cet effet, la CGT s'interroge sur le nombre de m² des surfaces actuellement occupés et leur équivalent dans le regroupement sur les 3 sites.

Les surfaces occupées conditionnent l'effectif. La CGT veut une réponse de La Poste sur ces questions.

CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES 3 SITES ?

La CGT a réaffirmé son **opposition à toute forme d'« open space »** dans les futurs sites. Elle a rappelé que ces conditions de travail étaient en vigueur dans l'ancien siège à Boulogne- Billancourt (92) au grand mécontentement du personnel.

Elle revendique aussi des **températures supportables** : la productivité sera meilleure !

La CGT a posé la question de savoir si une différence de traitement n'allait pas être opérée au sein des NOD concernés entre les fonctions dites « *stratégiques* » (à LEMNYS) et les fonctions dites « *support* » ou de « *production* ». Cette iniquité pourrait certainement susciter de la frustration.

La CGT s'interroge sur l'efficacité de mesures qui sépareraient des services habitués à travailler ensemble et veut un **engagement clair sur l'éloignement des fonctions stratégiques par rapport aux fonctions supports dans le cadre de ce déménagement.**

La CGT a attiré l'attention sur le devenir de l'immeuble **MONTSOURIS 2 (Porte d'Orléans)** car d'autres directions autres que le siège de POSTIMMO occupent cet immeuble.

Que vont-elles devenir si l'immeuble est abandonné ?

La Poste ne semble pas avoir étudié ce sujet pour l'instant. La CGT attend une réponse claire et précise.

INFRASTRUCTURES SOCIALES

La CGT a réclamé que toutes les infrastructures sociales actuelles indispensables pour favoriser un **équilibre vie professionnelle et vie privée (Crèche Brune, conciergerie, Salles de sport Brune, bibliothèque Vaugirard, Coop ...)** soient conservées et dupliquées sur chaque site.

La CGT a revendiqué que la restauration associative soit promue c'était le cas sur l'ancien siège de Boulogne-Billancourt où la qualité de la restauration était bien meilleure que les prestations des sociétés sous-traitantes qui se sont succédées à Vaugirard.

La Poste a répondu que cela pouvait faire partie de la négociation.

UNE INSTANCE DE COORDINATION DES CHSCT

La CGT dénonce les modalités de désignation pour l'instance de coordination des CHSCT qui vient d'être effectuée. Elle se traduit par l'attribution de 95 % des postes à la seule CFDT. Cette dernière a notamment refusé d'ouvrir cette instance aux représentants des autres organisations syndicales.

La CGT renouvelle sa demande faite à La Poste pour que dans les CHSCT siègent des délégués syndicaux des organisations représentatives.

**La CGT vous informera
tout au long de l'évolution de ce chantier.**

**Les collègues qui souhaitent être informés
personnellement par mail de la marche du projet
par la CGT peuvent écrire à sieges@cgt-postaux.fr
« objet : sièges de la Poste ».**

**Nous invitons le personnel à solliciter nos militants
et nos représentants aux CHSCT
et Comités Techniques des différents NOD
pour toute question à ce sujet.**